



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des infirmiers en France

Question écrite n° 33206

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le cri d'alarme lancé par les 700 000 infirmiers que compte le pays au moment où la France fait face, depuis plusieurs semaines, à une résurgence de l'épidémie de la covid-19. L'Ordre national des infirmiers estime que plus de la moitié d'entre eux sont en situation d'épuisement professionnel, et que près de 20 % n'ont pas pu prendre de congés depuis mars 2020. Beaucoup d'infirmiers salariés travaillent en effectif réduit, n'ont pas le temps d'assurer une prise en charge optimale des patients, ont le sentiment que leurs conditions de travail se sont détériorées depuis plusieurs mois, notamment avec la multiplication de tâches hors de leur champ de compétences afin de pallier au surcroît d'activité. Conséquence de cette situation, un profond découragement s'est installé au sein de cette profession, et celui-ci se traduit par des démissions ou une envie d'arrêter ce métier dans les prochaines années. Pourtant 34 000 postes étaient vacants à la rentrée 2020, et cette crise sanitaire ne fait que renforcer les besoins en infirmiers. Aussi, il lui demande les mesures qu'entend prendre urgemment le Gouvernement afin de soutenir les infirmiers, que ce soit en matière de revalorisation salariale mais aussi d'attractivité de la carrière.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33206

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2020](#), page 7223

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)